

Newsletter révision du règlement d'examen

Rapport intermédiaire août 2025

Auteur : Hans Andrea Veraguth

Version 1.0



Table des matières

1. Contexte	2
2. Méthodologie et calendrier	2
3. Enquête au sein de la branche et analyse des besoins	3
4. Résultats intermédiaires	3

1. Contexte

Le règlement d'examen des techniciens et techniciennes en géomatique a été adopté le 20 mai 2015. Malgré diverses expériences positives, des lacunes sont récemment apparues, rendant indispensable une révision du règlement d'examen. Les principales lacunes sont les suivantes :

- La dernière révision a été réalisée sans qu'un profil de qualification ne serve de référence, ce qui complique également la réalisation de révisions mineures du règlement d'examen ou des directives.
- La branche a profondément évolué au cours des dix dernières années :
 - Le modèle de données et le contenu de la mensuration officielle sont en pleine mutation.
 - Diverses technologies de mesure ont fortement évolué et sont complétées ou remplacées par de nouveaux capteurs.
 - Les exigences relatives aux processus d'évaluation et à la documentation numérique, avec leur complexité, ont aussi considérablement augmenté.
- La révision du CFC de géomaticien / géomaticienne, en tant que formation de base, modifiera également les exigences imposées aux techniciens et techniciennes en géomatique.

La commission d'assurance qualité (C-AQ) et l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH) ont donc décidé d'entreprendre cette révision.

2. Méthodologie et calendrier

- | | |
|--|----------------|
| • Enquête au sein de la branche / analyse des besoins | phase terminée |
| • Lancement du projet et subventions du SEFRI | phase terminée |
| • Élaboration du profil de qualification | en cours |
| • Consultation dans la branche | hiver 25/26 |
| • Adoption du nouveau règlement d'examen | 2026 |
| • Clôture du projet / adaptations de la formation | 2027 |
| • Première session d'examen selon le nouveau règlement | 2030 |



3. Enquête au sein de la branche et analyse des besoins

Une analyse des besoins a été réalisée en collaboration avec les principaux représentants de la branche afin de créer des conditions optimales pour le lancement de la révision.

Chaque année, près 35 candidats et candidates terminent leur formation de technicien ou technicienne en géomatique, un chiffre en légère hausse, alors que l'effectif global de la branche (3000 personnes env.) tend à diminuer. On peut donc parler d'un modèle à succès. Les diplômes sont incontestablement considérés comme précieux dans la branche.

Le profil de formation existant a fait ses preuves et bénéficie du soutien de la branche. Les compétences clés d'un technicien ou d'une technicienne en géomatique demeurent la **collecte**, le **traitement** et la **restitution** de données. À cela s'ajoute la capacité de concevoir, de réaliser et d'assumer de manière autonome un **projet** dont le budget peut se chiffrer en dizaines de milliers de francs. Des besoins d'action plus précis ont cependant été identifiés :

- Il est nécessaire d'affiner l'équilibre entre les connaissances généralistes et spécialisées (T-Shape et compétences en conduite).
- Les compétences les plus importantes à l'heure actuelle sont la maîtrise des technologies et des processus numériques, ainsi que la gestion de grandes quantités de données, des interfaces et des langages de modélisation propres à la branche et aux domaines connexes (INTERLIS, BIM, etc.).
- En outre, les techniciens et techniciennes en géomatique doivent avoir une bonne connaissance générale de la branche en ce qui concerne la MO et le SIG. On part également du principe que les méthodes et processus les plus courants sont connus et maîtrisés.
- Les personnes diplômées doivent aussi être capables de s'adapter à un environnement dynamique.

Outre les contenus pédagogiques, la formation doit pouvoir s'adapter de manière rapide et flexible aux évolutions technologiques ou aux changements des conditions-cadres.

Une ouverture plus large aux personnes issues d'autres filières doit être envisagée avec prudence. Elle est en principe bienvenue et doit être encouragée, à condition qu'elle ne nuise pas à la qualité et ne constitue pas une simple alternative à l'apprentissage.

La question de savoir si les techniciens et techniciennes en géomatique doivent continuer à obtenir leur diplôme via un examen professionnel (EP) comme c'est le cas aujourd'hui, ou si une solution en deux étapes – comprenant un examen professionnel et un examen professionnel supérieur (EPS) – devrait être proposée à l'avenir, n'a pas encore trouvé de réponse claire. Étant donné que cela rendrait la formation beaucoup plus complexe et augmenterait considérablement la charge administrative, la C-AQ a décidé de ne pas opter pour une formation en deux étapes. Les compétences requises pour l'EPS, comme la conduite et la réflexion stratégique, peuvent par ailleurs être acquises dans d'autres filières.

4. Résultats intermédiaires

Les excellentes bases de la formation initiale et le recours au même bureau de conseil ont permis de faire d'importants progrès dans l'élaboration du profil de qualification. Le groupe de projet C-AQ estime que les priorités susmentionnées ont été largement prises en compte. Parallèlement, on observe un affinement des profils de spécialisation « technique de mesure » et « SIG », ainsi qu'un renforcement des composantes « coordination des données » et « utilisation des données ».